

LORRAINE



2,35 millions d'habitants
(données INSEE de 2011)

3,6%
de la population française

→ **MEURTHE-ET-MOSELLE**
MEUSE
MOSELLE
VOSGES

« POUR RÉUSSIR, AGISSONS ENSEMBLE AU PLUS PRÈS DU TERRAIN. »



CHARGÉE DE MISSION RÉGIONALE DE L'ANLCI

Anne **POISNEUF**

Désignée à temps plein par le Préfet de région depuis mars 2008, placée auprès du SGAR et hébergée dans les locaux d'INFFOLOR jusqu'en fin 2012.

INFFOLOR

Mission Illettrisme - 6, place Roi George - 57000 METZ
apoisneuf@inffolor.org
Tél. 03 87 68 10 10 (11 24) - Fax : 03 87 68 10 11

CENTRE DE RESSOURCES ILLETTRISME

INFFOLOR CARIF (Lorraine)

Tél. 03 87 68 11 23

CRIL 54 (Meurthe-et-Moselle)

Tél. 03 83 97 01 34

CRIL 55 (Meuse)

Tél. 03 29 77 25 72

POPULATION EN SITUATION D'ILLETTRISME

Selon une extrapolation réalisée par la DR-INSEE Lorraine à partir des résultats de l'enquête nationale IVQ INSEE/ANLCI de 2007 :

- 128 000 personnes sont en situation d'illettrisme.
- 30% des personnes en situation d'illettrisme vivent dans les zones rurales et 10 % dans les zones urbaines sensibles.

En 2011, 4,3% des jeunes sont repérés en situation d'illettrisme, soit 1 081 jeunes, la moyenne nationale étant de 4,8% (données JDC).

1

RÉUNIR POUR MIEUX AGIR EN LORRAINE

INFFOLOR assure la gestion administrative de la mission régionale, mais la chargée de mission de l'ANLCI est sous l'autorité du Secrétariat Général aux Affaires Régionales. Elle intégrera l'équipe des chargés de mission du SGAR, en 2013.

La chargée de mission régionale de l'ANLCI a pour missions d'animer et de piloter le plan régional. Elle est en charge du développement des partenariats sur le territoire, de la mise en cohérence des offres des différents financeurs, de l'accompagnement des acteurs dans la mise en place de leurs projets, du recensement et mise à jour des actions de cohésion sociale et territoriales en lien avec la lutte contre l'illettrisme et de l'impulsion d'une démarche d'évaluation de la politique régionale.

Le Centre Régional de Ressources illettrisme-Compétences Clés (C2Ri) est sous la gestion du CARIF INFFOLOR. Il est financé par la DIRECCTE. Le C2Ri collecte et diffuse de l'information sur la lutte contre l'illettrisme à travers la newsletter P@ge, le magazine Objectif Formation, son site internet et via le numéro national indigo « Illettrisme Info Service » redirigé en région. Le C2Ri met à disposition des professionnels, des bénévoles et des étudiants un fonds documentaire spécialisé. Ses actions ciblent les partenaires institutionnels et décideurs, les structures relais, les organismes de formation, les associations et centres sociaux, les entreprises et leurs représentants et plus largement, les bénévoles et le grand public.

La mission régionale et le C2Ri travaillent en étroite collaboration pour la sensibilisation des acteurs économiques et des professionnels de l'accueil, de l'insertion, de l'emploi et de la formation au repérage, à la mobilisation et à l'accompagnement des publics. Ils collaborent également pour la professionnalisation des acteurs (formateurs et bénévoles du secteur).

En effet, la mission régionale et le C2Ri en Lorraine travaillent en synergie au quotidien, le C2Ri met en œuvre les projets impulsés par la chargée de mission régionale. Ils partagent les mêmes bureaux, facilitant la communication et la réactivité entre ces services, ce qui représente indéniablement une force.

Un comité de pilotage du plan régional a été établi, constitué par la Préfecture de Région, la DIRECCTE, la Région Lorraine, le Rectorat, la Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme et les Conseils généraux.

2

LE PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Le premier Plan régional 2010-2012 a été élaboré dans une volonté de rendre lisibles les actions entreprises sur le territoire, de faciliter la coopération entre les services et de mobiliser les partenaires régionaux. Pour ce faire, 3 priorités ont été définies :

- Outiller et professionnaliser les acteurs pour qu'ils puissent acquérir une meilleure connaissance de l'ampleur du phénomène et de l'hétérogénéité des publics (actions de sensibilisation, de développement de la professionnalisation et d'outils spécifiques, animation de réseaux).
- Faciliter l'accès aux savoirs de base pour tous, sur tous les territoires par le développement et la coordination de l'offre de formation et favorisant son accès aux publics prioritaires.
- Encourager le partenariat et les projets transversaux (éducation-culture-vie associative) et intégrer la prévention et la lutte contre l'illettrisme dans les actions de cohésion sociale et territoriales.

Trois axes transversaux sont traités à travers ces priorités : la prévention, l'insertion des jeunes et le monde du travail.

Les signataires du plan 2010-2012 sont L'État (Préfecture, Rectorat, DRAAF), l'ANLCI, le Conseil Régional de Lorraine.

Un nouveau plan est en cours d'élaboration. Les priorités restent les mêmes avec toutefois une volonté de formaliser des partenariats existants comme par exemple avec les Conseils généraux.

En 2012-2013, les efforts seront centrés sur le développement des formations d'accès aux compétences clés pour les demandeurs d'emploi et les salariés, l'accompagnement des apprentis, le renforcement du partenariat avec le monde de l'éducation ainsi que la mise en place d'Actions Educatives Familiales (en partenariat avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale - DRJSCS, Direction Régionale des Affaires Culturelles - DRAC, Caisse d'allocations familiales et le Conseil Régional).

3

DES PRIORITÉS DÉPLOYÉES SUR LE TERRITOIRE

Axe 1 : Outiller et professionnaliser les acteurs

Cet axe stratégique est décliné en six objectifs :

- Acquérir une meilleure connaissance de l'ampleur du phénomène et de l'hétérogénéité des publics.
- Poursuivre la sensibilisation des professionnels pour un meilleur repérage.
- Poursuivre le développement du C2Ri.
- Développer la professionnalisation des formateurs salariés et bénévoles.
- Promouvoir l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).
- Gérer et animer un réseau de bénévoles.

Les plus grands efforts ont été focalisés sur la mise en œuvre d'actions dans le cadre de cette priorité, notamment à travers la formation et des actions de communication.

Parmi ces actions, on peut citer la sensibilisation à l'illettrisme d'une trentaine de cadres et agents de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, qui s'est suivie d'un travail de réflexion sur la prévention de l'échec scolaire, notamment au niveau des actions éducatives familiales et de l'accompagnement à la scolarité.

L'association AMILOR a mené un accompagnement des conseillers techniques des missions locales et PAIO pour améliorer le repérage des situations d'illettrisme des jeunes reçus.

Le C2Ri assure des formations au Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle auprès des formateurs et professionnels lorrains. En 2011, le C2Ri a formé 42 acteurs (responsables CNFPT, conseillers Pôle Emploi, conseillers VAE...). La mise en place de ces formations s'est appuyée sur l'accord-cadre national signé entre l'ANLCl et Pôle Emploi. Le centre ressources assure également une formation auprès des accompagnants bénévoles intervenant auprès du public en situation d'illettrisme. En 2011, 84 personnes ont bénéficié de ces formations.

Le Centre national de la fonction publique territoriale a mis en place une action de sensibilisation à l'illettrisme et de formation des encadrants des collectivités territoriales. Un itinéraire de formation pour les agents concernés a été mis en place début 2010.

Dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication, la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) a mené une action de sélection d'outils multimédia adaptés à des publics adolescents d'âge scolaire.

Axe 2 : Faciliter l'accès aux savoirs de base pour tous, sur tous les territoires

Cette priorité est déclinée en cinq objectifs :

- Développer et coordonner l'offre de formation régionale.
- Faciliter l'accès des formations aux publics spécifiques.
- Accompagner les employeurs pour sécuriser les parcours des salariés et anticiper les mutations économiques.
- Faciliter la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).
- Prendre en compte les difficultés liées à la ruralité et au manque de mobilité. >>>



ZOOM

LA FORMATION DES FORMATEURS

Suite aux travaux du Forum permanent des pratiques de l'ANLCl, les formateurs ont exprimé des besoins de formation sur les thèmes suivants : « Formation pour formateurs débutants » ; « Découverte du RCCSP » ; « Démarche évaluative avec le RCCSP » ; « mieux appréhender le public en situation d'illettrisme » ; « mieux analyser les postes de travail » ; « didactiser les documents pédagogiques » ; « Illettrisme et dyslexie ».

Cette action est mise en œuvre par le C2ri (centre ressources illettrisme), et s'adresse aux formateurs du dispositif Compétences Clés. En 2011 il y a eu 22 journées de formation pour 128 formateurs.



» Les actions menées ont essentiellement concerné des formations dans le cadre du dispositif « Compétences clés » de la DIRECCTE. Ce dispositif a été décliné en Lorraine dès 2009 et a profité de la sortie du Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle, diffusé par l'ANLCl pour former les partenaires lorrains à ce nouvel outil, avec l'appui du C2Ri. Les OPCA se sont fortement mobilisés dans ce sens, actions qui ont trouvé appui dans les accords-cadres signés par l'ANLCl au niveau national. AGEFOS PME a mis en place des formations aux savoirs de base auprès des salariés de très faible niveau de qualification, action qui a connu une forte demande de la part des entreprises. CONSTRUCTYS Lorraine a mis en place des formations aux savoirs de base et à la compréhension globale du chantier (formation générale professionnelle) ainsi qu'aux outils de la communication professionnelle. OPCALIA Lorraine a développé une formation aux savoirs de base pour permettre l'entrée en formation qualifiante, s'insérer durablement en entreprise et permettre une évolution professionnelle.

La DIRECCTE met également en œuvre en Lorraine les Engagements de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) avec les OPCA, les organisations professionnelles et les entreprises afin de financer une partie des formations des salariés, en particulier ceux en difficulté avec les savoirs de base.

Le Conseil régional met en œuvre des actions de formation spécifiques à travers des dispositifs intitulés « acquisition et maîtrise des savoirs de base vers l'insertion professionnelle ». En 2012, dans le cadre du dispositif LOR'jeunes en faveur des jeunes, un travail en partenariat sur l'illettrisme a été mené entre la Région et la mission régionale.

En 2009, la région Lorraine a contribué au Forum permanent des pratiques en capitalisant dans un kit du praticien la « Mise en œuvre, par étapes réussie, d'un parcours de formation aux savoirs de base en entreprise ». Ce travail a créé une dynamique et s'est traduit par le développement de la formation de formateurs par le C2Ri.

La Protection judiciaire de la jeunesse a développé un module destiné à déterminer un parcours individualisé pour l'acquisition des savoirs de base avec les jeunes reçus par les services de milieu ouvert. Un bilan de l'acquisition des connaissances de base est réalisé par l'éducateur au travers d'actions éducatives.

La DRAAF a mis en place un dispositif d'accompagnement éducatif (aide aux devoirs et aux leçons) au sein des établissements agricoles. En Lorraine, 4000 élèves suivent leur scolarité en établissements agricoles. Quatre projets ont été retenus en 2008-2009.

La DRAC subventionne et coordonne des projets et des actions portés par des collectivités ou des associations sur différents thèmes en lien avec la lutte contre l'illettrisme (ex : bibliothèques hors les murs, résidences d'auteurs...).

(CEL)... L'action vise la prévention d'échecs dans l'apprentissage de la lecture et des exclusions sociales qui leur sont liées, à travers un accompagnement des élèves de CP en difficulté et de leurs parents. L'ANLCl et l'APFFE viennent de formaliser leur partenariat par la signature d'une convention le 23 mars 2012.

Le dispositif SUQE « Solidarité-Université-Quartier-Ecole », financé par l'État et les collectivités locales au titre de la politique de la ville, est piloté par l'association Pupilles de l'Enseignement Public de la Moselle. L'accompagnement à la scolarité par une prise en charge individualisée, réalisé par cette action, permet d'accéder à la confiance en soi, de travailler le rapport au savoir, la motivation et la méthodologie. Le dispositif repose sur le bénévolat des étudiants de l'Université de Metz. En 2008/2009, 120 élèves ont été suivis dans le cadre du SUQE.

Prenant appui sur l'accord-cadre signé par l'ANLCl avec la Ligue de l'enseignement, l'action « Lire et faire lire » a été mise en place dans la région, pour la transmission du plaisir de la lecture auprès des enfants de maternelle et école primaire.

La Protection judiciaire de la jeunesse mène une série d'actions en Lorraine en partenariat avec le Ministère de la Culture, la DRAC et l'Éducation nationale, pour favoriser l'apprentissage des jeunes à travers des activités culturelles et des ateliers créatifs : Scènes Jeunesse, Des Cinés la vie, Bulles en fureur, Stage de théâtre du Grand Est, Art postal, Semaine de la langue française.

La DRAAF a mis en place différentes actions sur le territoire, dont CHANTIER (pour la formation initiale scolaire) et APPRENTISS' ART (pour la formation initiale en apprentissage), en partenariat avec la DRAC et le Conseil Régional. Dans le cadre de ces actions, l'éducation artistique est envisagée à travers les pratiques d'écriture, de lecture, la maîtrise des codes et autres langages (poétique, musical, corporel).

Axe 3 : Encourager le partenariat et intégrer la prévention et la lutte contre l'illettrisme dans les actions de cohésion sociale et territoriales

Cet axe est décliné en trois objectifs :

- Mieux prendre en compte l'illettrisme dans les diverses politiques territoriales.
- Encourager les projets transversaux éducation-culture-vie associative.
- Favoriser les échanges entre le Bureau du Service National et ses différents partenaires.

Le dispositif Coup de pouce CLE (Club de Lecture et d'Écriture) est mis en œuvre par l'association Apféé avec l'aide des collectivités territoriales et de l'Éducation nationale. Ce dispositif est financé dans le cadre de diverses actions : Projet de Réussite Educative (PRE), Contrats urbains de Cohésion Sociale (CUCS), Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), Contrats éducatifs locaux

4 UN PLAN ARTICULÉ AVEC DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES

Le Contrat de Plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDF) intègre les priorités du plan régional. L'un des objectifs de la fiche 1 « Parcours Formation Initiale - Premier emploi » vise la prévention de l'illettrisme ; la fiche 3 « Parcours Insertion » vise la lutte contre l'illettrisme au cœur du parcours d'insertion ; la fiche 4 « Parcours Mobilité Choisie - Professionnalisation » met l'accent sur cette thématique à travers la formation tout au long de la vie.